



Valenciennes, vendredi 23 juillet 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04345

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
Code des transports

**Stationnement (interdiction de
stationner Quai haut de Marquion)****interdiction de stationner
quai haut de Marquin****Une interdiction de stationner (quai haut de Marquion)
(tous les usagers - dans les deux sens)**

- **à partir du 23/07/2021 à 10:30 au 30/09/2021 à 19:00 - avec pour
périodicité : Permanent**
 - o **Canal du Nord**
entre les pk 7.5 (quai de Marquion (haut)) et pk 7.9 (quai de Marquion (haut)) -
Rive gauche

Commentaire :

suite à des fissures constatées sur le bord de la berge sur le quai haut de Marquion. Il est interdit de stationner sur la rive gauche au niveau de la signalitique (signalisation mise en place). Berge fragilisée

Service(s) à contacter :

UTI Escaut-Saint-Quentin, 160, rue du Chauffour, 59300 VALENCIENNES
Tél : 03 27 32 22 80 - Fax : 03 27 32 22 98

Date limite d'affichage :

01/10/2021

Cadre d'astreinte

Signé

Patrice MENISSEZ